

de 42 l. 10 s. pour avoir accoustré, blanchi et grisé l'entrée du temple Sainte Croix et affigé sur la porte dudit temple les commandements de Dieu et armoyries du roy, et pour aussi avoir blanchy une chapelle allant à Saint Etienne et faire des guillochers aux arcz dudit temple, non comprins dans son pris fait. 42 10 »

Le 7^e dudit mois, payé à Michel Le Bel et Pierre Hericard la somme de 140 l. pour avoir fait quatorze cents pieds de verrines blanches, avec trois armoyries, tant du roy que de la ville à 2 s. le pied. 140 » »

Ledit jour, payé aux dessus dits la somme de 12 l. tourn. pour avoir accoustré toutes les verrines de l'entour du temple. 12 » »

Le 8^e jour dudit mois, payé à Jehan de la Rochette 45 sols pour quatre postz de noier et deux traz pour faire les bases du couvert de la chiere du temple de Sainte Croix. 2 6 »

Le 13^e jour dudit mois de janvier payé à Pierre Toranche et Jehan Lhomme la somme de 55 l. tourn. pour la façon des bancs et couvert de la chiere du temple Sainte Croix 55 » »

Ledit jour, payé à La Doy la somme de 11 l. 8 sols pour cloux et crosses prises pour clouer les bancs susdits. . 11 8 »

Le 14^e jour dud. mois, payé au sieur